

Langue

ET SOCIÉTÉ

NUMÉRO 44, AUTOMNE 1993



Vivre à l'unisson...

Langue ET SOCIÉTÉ

La revue est publiée par le
Commissaire aux langues officielles,
M. Victor C. Goldbloom.

Les opinions exprimées par les
collaborateurs de l'extérieur ne reflètent
pas nécessairement celles du Commissaire
et n'engagent que leurs auteurs.

Rédaction

Rédacteur en chef
Pierre Simard

Conseillers à la Rédaction
Yves Breton, Jean Fahmy, Louis Gosselin,
Michel Gratton, Karsten Kaemling,
Marc Thérien

Rédacteur en chef adjoint
John Newlove

Attaché de presse
Enrico del Castello

Rédaction et révision
Andrée Lacroix

Adjointe à la rédaction
Monique Joly

Traduction
Les Productions Brabant enr.

Directrice artistique
Rachel Dennis

Montage
Thérèse Boyer, Danielle Claude

Imprimerie
Love Printing

Abonnements
Hélène Léon

Langue et Société est une réalisation
de la Direction des communications.

Directeur intérimaire des communications
Marc Demers

La reproduction totale ou partielle
des textes peut être autorisée sur demande.
Prière de s'adresser à Langue et Société,
Commissariat aux langues officielles,
Ottawa, Canada K1A 0T8.

Tél. : (613) 995-7717
Télécopieur : (613) 995-0729
Abonnements : (613) 995-0826

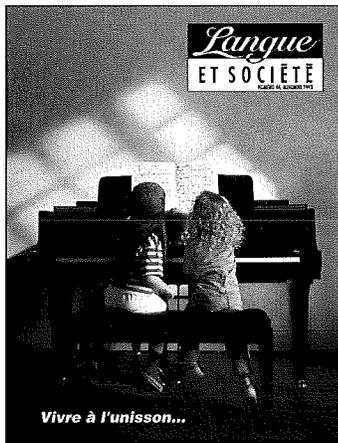
Remarque : Dans cette publication,
les termes de genre masculin utilisés pour
désigner des personnes englobent à la fois
les femmes et les hommes.

© Ministère des Approvisionnements
et Services Canada 1993.
Imprimé au Canada.

ISSN 0709-7751.

TABLE DES MATIÈRES

- 3 La Loi n'est pas farfelue
- 4 Sur la même longueur d'onde
- 6 La francophonie en Colombie-Britannique
- 8 L'atout Winnipeg
- 10 L'apprentissage du français par le théâtre
- 12 Les services aux familles des militaires
- 14 Pour se comprendre, il faut se parler !
- 16 Les idées aussi, ça s'exporte !
- 18 Si Babel devait se refaire
- 19 Le sens de l'écrit
- 23 Ni chair, ni poisson



NOTRE COUVERTURE :
En vivant à l'unisson,
les enfants sont pour nous
une source d'inspiration.

AVIS AU LECTEUR

Langue et Société analyse les préoccupations
des Canadiens sur la situation linguistique et
met l'accent sur les avantages à la fois personnels,
nationaux et internationaux d'un Canada fonctionnant
dans les deux langues.

La Rédaction publie avec plaisir
les lettres signées des lecteurs,
comprenant adresse et numéro de téléphone.
Elle se réserve toutefois le droit de les abréger.

Notre adresse :
Langue et Société
Commissariat aux langues officielles
110, rue O'Connor
Ottawa, Canada K1A 0T8

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES
COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES
CANADA



LA LOI N'EST PAS FARFELUE

Les Canadiens veulent être bien servis par les institutions fédérales : dans un pays comme le nôtre, un service de qualité leur est fondamentalement garanti.

Les Canadiens ont un autre droit inaliénable : celui de recevoir de l'information claire et intelligible des institutions fédérales.

Les Canadiens veulent se faire comprendre clairement par les institutions fédérales, qu'ils s'adressent à elles en personne, par téléphone ou par écrit, et ils veulent obtenir des réponses pertinentes leur confirmant qu'ils ont été bien compris.

Si une institution fédérale ne respectait pas les attentes de la population, par exemple en lui offrant moins que ce à quoi elle a droit, cela équivaudrait à un déni des valeurs fondamentales et des principes auxquels souscrivent les Canadiens. L'institution fédérale qui procéderait ainsi s'acquitterait incorrectement de ses responsabilités. Une telle conduite traduirait une façon inacceptable de diriger le pays.

Étant donné que nous sommes unilingues pour la plupart — le recensement de 1991 désigne ainsi quelque dix-neuf millions de Canadiens d'expression anglaise et quelque quatre millions de leur compatriotes d'expression française — nos institutions fédérales doivent être aptes, dans une mesure raisonnable, à communiquer dans les deux langues. Les administrations centrales, notamment celles qui sont situées dans la région de la capitale nationale,

doivent être à même de servir tous les Canadiens. Ailleurs, des services sont offerts dans les deux langues seulement si la minorité de langue officielle est suffisamment nombreuse. Les règlements fédéraux fixent des critères de mesure à cet égard.

La *Loi sur les langues officielles* ne vise pas à rendre bilingues tous les Canadiens — un tel objectif ne serait ni réaliste ni réalisable — non plus qu'elle n'impose l'enseignement des deux langues. Les décisions relatives à l'enseignement des langues ressortissent aux provinces et aux commissions scolaires. La *Loi* ne prescrit pas le bilinguisme intégral des services fédéraux; là où le nombre d'anglophones ou de francophones est suffisamment élevé, la *Loi* reconnaît logiquement la nécessité de communiquer dans la langue d'usage. La *Loi* ne contraint pas le gouvernement fédéral à faire traduire tous ses documents, seulement ceux qui sont d'usage courant et généralisé.

La Loi est raisonnable et sensée. Elle ne vise rien d'autre que d'assurer aux Canadiens des services appropriés et compréhensibles (fournis, nous l'espérons, avec courtoisie et efficacité). Cet objectif répond assurément à un droit fondamental et indéniable.

Victor C. Goldbloom

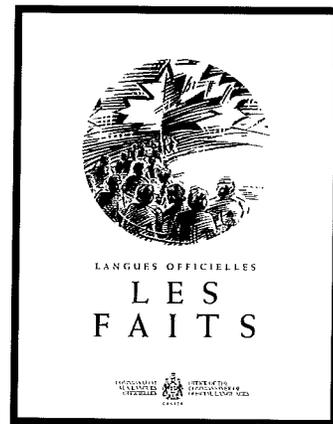
ALLEZ DROIT AU BUT

Trouvez réponse à de nombreuses questions dont les suivantes :

- Pourquoi avons-nous deux langues officielles ?
- Comment la politique fonctionne-t-elle ?
- Qui en bénéficie ?
- Où les dispositions de la *Loi* s'appliquent-elles ?
- Combien cela coûte-t-il ?

Une explication sans détour...

Vous pouvez maintenant vous procurer l'édition la plus récente de la brochure intitulée **LES FAITS**. Elle répond franchement aux questions les plus souvent posées au sujet des langues officielles au Canada.



Pour en obtenir un exemplaire gratuit,
écrivez à la

Direction des communications
Commissariat aux langues officielles
110, rue O'Connor
Ottawa, Canada
K1A 0T8

Téléphone : (613) 995-0730
Télécopieur : (613) 995-0729

B44

SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

TOM SLOAN*

Marquis Bureau et Paul Rowsell ne se connaissent pas. Ils vivent à plus de 2 000 kilomètres l'un de l'autre et risquent peu de se rencontrer un jour. Pourtant, ils ont en commun quelque chose de très important. Tous deux participent à une expérience exceptionnelle visant à faire aboutir la lutte pour la survie et l'épanouissement des minorités de langue officielle. L'expérience se poursuit depuis plusieurs années, mais elle reste nouvelle au regard de l'histoire canadienne.

Il s'agit du mouvement des

radios communautaires de langue officielle minoritaire, qui existe grâce aux efforts acharnés des communautés engagées dans cette initiative, que soutiennent financièrement les gouvernements fédéral et provinciaux.

Marquis Bureau enseigne l'administration des affaires à Barrie, ville ontarienne située à 150 kilomètres au nord de Toronto. Il est vice-président de CFRH, aussi connue sous le nom de Radio Huronie, et sise à Penetanguishene. CFRH dessert la population francophone du comté de Simcoe. Les francophones comptent pour environ 1 500 des quelque 5 200 habitants de cette petite ville; ils sont une dizaine de milliers à l'échelle d'une région de 250 000 habitants.

Loin de là, au nord-est, se trouve le minuscule village anglophone de Harrington Harbour, situé sur la basse rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans la



Marquis Bureau, Radio Huronie

circonscription très largement francophone de Duplessis. Harrington Harbour est l'un des villages anglophones qui s'étendent jusqu'à la frontière du Labrador. La plupart d'entre eux ne sont pas reliés au réseau routier et dépendent pour communiquer avec le monde extérieur du bateau, de l'avion, du téléphone... et de la radio communautaire, dont s'occupe Paul Rowsell, un ancien pêcheur qui possède un magasin général à Harrington Harbour, et préside le conseil d'administration de CFTH.

Bien qu'elles soient très éloignées l'une de l'autre, et de langue différente, les collectivités de Barrie et de Harrington Harbour ont un même défi à relever : assurer leur survie sociale et culturelle. Et pour nourrir leur identité collective, elles disposent toutes deux du même moyen : les télécommunications.

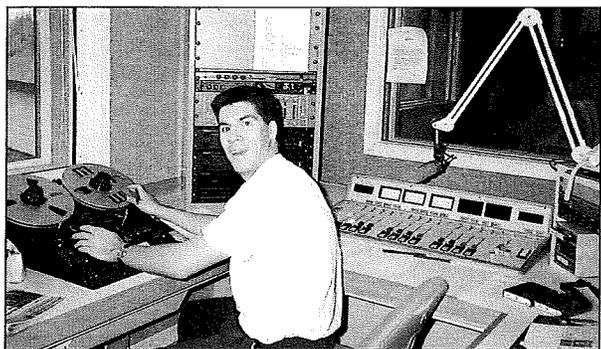
Elles partagent aussi le problème du financement de leur radio, pour laquelle il faut un personnel suffisant et une programmation attrayante. Leurs solutions se ressemblent souvent.

À Penetanguishene, Radio Huronie est en ondes environ 32 heures par semaine. La station peut compter sur trois employés à temps partiel et 50 bénévoles. Elle ne peut être captée qu'aux environs immédiats de la ville, mais grâce aux installations fournies par Radio-Canada, elle rejoint tout le comté pendant une heure et demie par jour. La musique, surtout du country et du folk, forme les deux tiers de la programmation. Elle propose aussi un vaste choix de nouvelles locales et d'informations susceptibles d'intéresser les

Franco-Ontariens, y compris des comptes rendus de la presse francophone et des nouvelles à caractère pédagogique. Sur un budget annuel d'environ 100 000 \$, le quart provient de subventions provinciales dont il faut renouveler chaque année la demande. Le reste est fourni par les cotisations des membres, des bingos, des radiothons et les annonces publicitaires de commerces francophones, mais aussi de commerçants anglophones désireux d'étendre leur marché.

Du côté de Harrington Harbour, dont la population totalise moins de 400 habitants, les revenus publicitaires comptent pour bien peu dans le financement de la station. En revanche, l'aide provinciale de 30 000 \$, sur un budget légèrement supérieur à 100 000 \$, est cruciale. Comme à Radio Huronie, les bingos, radiothons et cotisations sont d'une grande utilité. Mais il existe ici une tradition locale : les Lower North Shore Suppers, agapes organisées par la station, où les gens se rencontrent tout en participant à son financement. En plus d'une

* Tom Sloan est journaliste à la pige pour *Langue et Société*.



Jean Saunier, Radio-Péninsule

programmation à base de country et de musique traditionnelle de Terre-Neuve, CFTH, qui compte deux employés à plein temps, offre un menu d'informations locales diffusées depuis ses studios de Harrington Harbour et des villages environnants. Si ses deux émetteurs lui assurent d'être captée par 2 000 habitants de cinq collectivités, CFTH émet quelques heures par jour sur l'ensemble de la région grâce à sa liaison avec la seule autre station communautaire anglophone du Québec, celle de Saint-Augustin, près de la frontière du Labrador. Wilson Evans, président de la Coasters Association, qui représente les villageois anglophones, est pressé de voir reliés les 15 villages de la rive nord répartis sur quelque 500 kilomètres, du Labrador jusqu'au village de Kegashka, à l'ouest.

Tant au centre-sud de l'Ontario qu'au nord-est du Québec, le sens du devoir accompli est palpable. Avec ses huit ans d'existence, dont cinq ans d'exploitation, Radio Huronie, l'une des plus anciennes radios communautaires de langue française, est reconnue comme une institution de prix par une communauté dont l'histoire remonte à très loin.

« On ne peut pas être francophone en Ontario sans être optimiste », affirme Marquis Bureau, pour qui l'avenir est plein de promesses. Au Québec, Wilson Evans trouve que les six ans de CFTH augurent bien pour toute la région : « Financièrement, nous sommes très serrés, mais si la situation se maintient comme elle est, nous sommes là pour rester. »

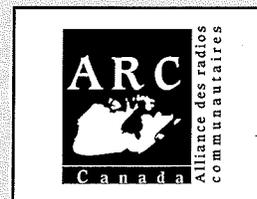
Harrington Harbour et Penetanguishene ne sont que deux exemples de ce qui est

en passe de devenir un phénomène national, surtout dans les régions où de dynamiques communautés minoritaires sont à l'œuvre. Ces progrès, il faut les porter pour une bonne part au crédit de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, un organisme qui, depuis au moins une décennie, sert de catalyseur à l'essor des radios communautaires en

suscitant leur mise sur pied et en sollicitant l'appui gouvernemental. C'est en partie pour soutenir les efforts de la Fédération que le gouvernement fédéral, par l'entremise du Secrétariat d'État, a créé en 1987 un programme de cinq ans doté d'un budget de 5,6 millions de dollars en appui au lancement des stations de langue minoritaire. Résultat : 18 nouvelles radios communautaires francophones, deux anglophones, et une douzaine en voie de formation. Jusqu'ici, et cela n'a rien d'étonnant, c'est au Nouveau-Brunswick qu'on a montré le plus de dynamisme : la principale station, Radio-Péninsule, y dessert la population largement francophone du nord-est de la province. Mais d'autres radios au fonctionnement plus précaire n'en surgissent pas moins dans plusieurs provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Et que réserve l'avenir aux radios communautaires ? L'aide du gouvernement fédéral est à la baisse. Même à son maximum, elle ne s'appliquait qu'à des fins très strictes. Les subventions couvraient les frais de démarrage, mais il était hors de question de dépendre de l'État pour les frais d'exploitation. Néanmoins, cette aide était indispensable. En 1992, une étude commandée par le Secrétariat d'État à la société-conseil québécoise Médiaherz indiquait clairement qu'il y avait encore place pour un substantiel appui financier du gouvernement à d'éventuels projets.

Ce besoin est particulièrement ressenti dans l'Ouest du pays, où la situation des communautés francophones est souvent précaire, et où l'on juge essentiel d'amé-



LES 24 STATIONS MEMBRES

T.N.-O.

Radio Yellowknife
Radio Iqaluit

ALBERTA

Radio Falher-Rivière-la-Paix

MANITOBA

Radio communautaire du Manitoba Inc.

ONTARIO

Radio communautaire Cornwall-Alexandria

Radio de l'Épinière Noire Inc.

Radio Communautaire KapNord Inc.

Radio Huronie FM communautaire Inc.

Coopérative radiophonique de Toronto

Radio Prescott-Russell

TERRE-NEUVE

Radio Labrador

NOUVELLE-ÉCOSSE

Radio Clare

Radio Chéticamp

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Radio Évangéline

NOUVEAU-BRUNSWICK

Radio Beauséjour Inc.

Coopérative Radio Restigouche Ltée

Radio Coop. des Montagnes Ltée-Edmundston

Radio Coop. des Montagnes Ltée-Grand-Sault

Radio des Hauts Plateaux

Radio Miracadie

Radio Fredericton Inc.

RadioPéninsule Inc.

Société Radio Chaleur Inc.

Radio CKUM-FM

liorer la communication entre celles-ci comme au sein de chacune d'entre elles. À cet égard, Radio-Canada joue un rôle important, mais ne peut faire que peu de choses pour renforcer le sentiment d'une identité locale. Tout indique en revanche

que là où il existe des radios communautaires, cette identité se renforce et que la lutte contre l'assimilation progresse.

Pendant toutes ces années où l'action de la Fédération a favorisé l'essor des radios francophones, il demeurait évident qu'il y avait place pour un organisme aux visées plus spécifiques. Cette lacune a été comblée en 1991 avec la création de l'Alliance des radios communautaires du Canada, dont l'objectif est de coordonner les activités des radios francophones et acadiennes en vue d'assurer l'autonomie et l'essor de tout le mouvement. L'organisme, qui a son siège social à Ottawa, compte dans tout le pays 24 stations membres, dont certaines sont en formation.

Son président-fondateur est Émile Hacault, de Saint-Boniface au Manitoba, un professeur qui dirigeait la station communautaire de sa ville lors de son entrée en ondes il y a deux ans. Selon M. Hacault, le mouvement des radios communautaires a notamment joué un rôle psychologique essentiel : « Nos communautés minoritaires prennent les choses en main beaucoup mieux qu'il y a vingt ans, quand elles étaient fort dépendantes du gouvernement. » Il croit néanmoins que les subventions doivent se poursuivre pour aider au lancement de nouvelles stations. « C'est un outil très précieux qui aide, entre autres choses, à améliorer l'usage du français. »

D'Ottawa, la secrétaire générale de l'Alliance, Rina Thériault, note que l'organisme avait proposé en 1992 de prolonger l'aide financière pour les quelques années à venir, y compris pour couvrir certains frais d'exploitation. Elle prévient : « Une station ne peut commencer à s'autofinancer dès son entrée en ondes », cependant, « elle doit devenir autonome aussitôt que possible ».

Jusqu'ici, les résultats obtenus inspirent à Mme Thériault un bel enthousiasme. La radio communautaire « est un outil de choix pour préserver la langue et la culture françaises à l'extérieur du Québec ». Mais, insiste-t-elle : « La tâche n'est qu'à moitié accomplie. Il nous reste à la mener à bien. » ■

(Traduit de l'anglais)

LA FRANCOPHONIE en Colombie-Britannique

SYLVAIN TELLIER*

La population francophone de la Colombie-Britannique connaît une croissance continue. En 1991, le nombre de francophones atteignait 58 680 (ce nombre inclut les gens ayant déclaré plus d'une langue maternelle); en maintenant un taux annuel de croissance de 2 p. 100, il dépasse aujourd'hui les 60 000.

Ces chiffres paraissent encourageants, mais c'est aussi en Colombie-Britannique que l'on retrouve le taux d'assimilation le plus élevé au pays, soit environ 75 p. 100. D'après le recensement de 1991, 29 p. 100 des francophones utilisent leur langue maternelle à la maison, alors que la moyenne nationale est beaucoup plus élevée. Ce phénomène est attribuable entre autres, à la dispersion des francophones sur le territoire, à la distance qui sépare les Franco-Colombiens des grands courants francophones du Centre et de l'Est du pays et au taux le plus élevé au pays de mariages exogames (entre 59 et 71 p. 100 selon les groupes d'âges).

La langue et les institutions

Le gouvernement fédéral joue un rôle important dans le maintien de la vie française sur la côte Ouest, en apportant son soutien aux institutions francophones et en offrant des services en français. Cependant on constate, comme l'affirme le Commissaire aux langues officielles, que la *Loi sur les langues officielles* n'est pas appliquée avec toute la rapidité voulue.



* Sylvain Tellier, conseiller en communication pour PRIN International, à Vancouver, est co-auteur d'une étude sur la culture francophone en Colombie-Britannique et son intégration au programme des écoles françaises de la province.

Le bureau régional du Commissariat aux langues officielles a enregistré une légère augmentation des plaintes en Colombie-Britannique, de 1991 à 1992. Les ministères, organismes et sociétés qui en font le plus souvent l'objet sont la Société canadienne des postes, Emploi et Immigration Canada (assurance-chômage), la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Consommation et Affaires commerciales Canada, Revenu Canada (Impôt), les parcs nationaux et Air Canada, ancienne société d'État qui continue de tomber sous le coup de la *Loi*. « En Colombie-Britannique, les ministères et les sociétés d'État sont un peu lents à comprendre et à réagir à la *Loi sur les langues officielles*, affirme Deni Lorieau, directeur du bureau régional, en raison d'un manque d'information et de sensibilisation. » Mais depuis un an, on voit des efforts de redressement, « à force de faire des rappels ».

Il n'existe pas de services en français au sein des gouvernements municipaux et provincial, sauf en ce qui concerne le ministère de l'Éducation. La Ville de Vancouver a malgré tout fait quelques efforts pour communiquer en français avec ses citoyens francophones, lors d'une campagne récente de consultation publique (*CityPlan*).

Parmi les 21 000 fonctionnaires fédéraux de Colombie-Britannique, on retrouve 300 francophones et 500 postes désignés bilingues, soit 1,5 p. 100 et 2,3 p. 100 de l'effectif. À noter que les francophones forment 1,8 p. 100 de la



drame léger parce que cela me semblait plus facile à travailler qu'une comédie », explique-t-elle.

La deuxième année, les participants ont réclamé une comédie. M^{me} Olsen a choisi *La Déprime*, une pièce qui met en situation des personnages loufoques au Terminus Voyageur de Montréal. Cette pièce comporte 52 personnages. Cependant, comme beaucoup de figurants n'ont qu'une ou deux lignes de texte à dire, les 12 acteurs ont pu jouer tous les rôles.

Mike Webber, qui a participé aux deux productions, a trouvé la comédie aussi agréable que le drame, surtout grâce à Jenifer Olsen. Son manque d'expérience dans le domaine du théâtre est largement compensé par son enthousiasme et son aptitude pédagogique. M. Webber précise : « Jenifer est tout simplement une excellente metteuse en scène. Elle nous fait avancer, travailler, entretient notre intérêt et nous stimule quand nous en avons besoin. Elle nous encourageait toujours, même lorsque nous étions mauvais. »

Le choix de *La Déprime*, une pièce dont le dialogue est en français populaire, a présenté des avantages inattendus selon Marianne Spaul, qui ajoute : « Nous pensons tous que cela nous a permis de comprendre plus facilement

les gens dans les ascenseurs, qui ont tendance à employer un bon nombre d'expressions qu'on n'apprend pas dans un cours de langue. »

Comme d'autres membres de l'équipe de production, M^{me} Spaul, rédactrice de profession, a trouvé ces cours beaucoup plus satisfaisants que les cours habituels.

« À la fin, vous avez vraiment l'impression d'avoir accompli quelque chose. Vous avez fait quelque chose d'un peu plus tangible. »

Au terme des quatre représentations, données en matinée et en soirée, plus de 600 personnes avaient vu la pièce et fait une ovation aux acteurs. Statistique Canada a reconnu officiellement la valeur du projet en attribuant à Jenifer Olsen une prime au mérite, distinction accordée chaque année pour l'originalité d'un projet et pour ses répercussions.

Jenifer Olsen espère présenter en 1994 une autre comédie. « Si suffisamment de ministères et d'organismes fédéraux adoptent l'idée, nous aurons peut-être un jour des festivals entre ministères », dit-elle. Mais la meilleure confirmation du succès de l'apprentissage du français par le théâtre, c'est la réponse enthousiaste des participants, ainsi que le nombre important de membres de la troupe qui envisagent de répéter l'expérience. ■

(Notre traduction)



LES SERVICES AUX FAMILLES DES MILITAIRES

GILLES LAFRAMBOISE*

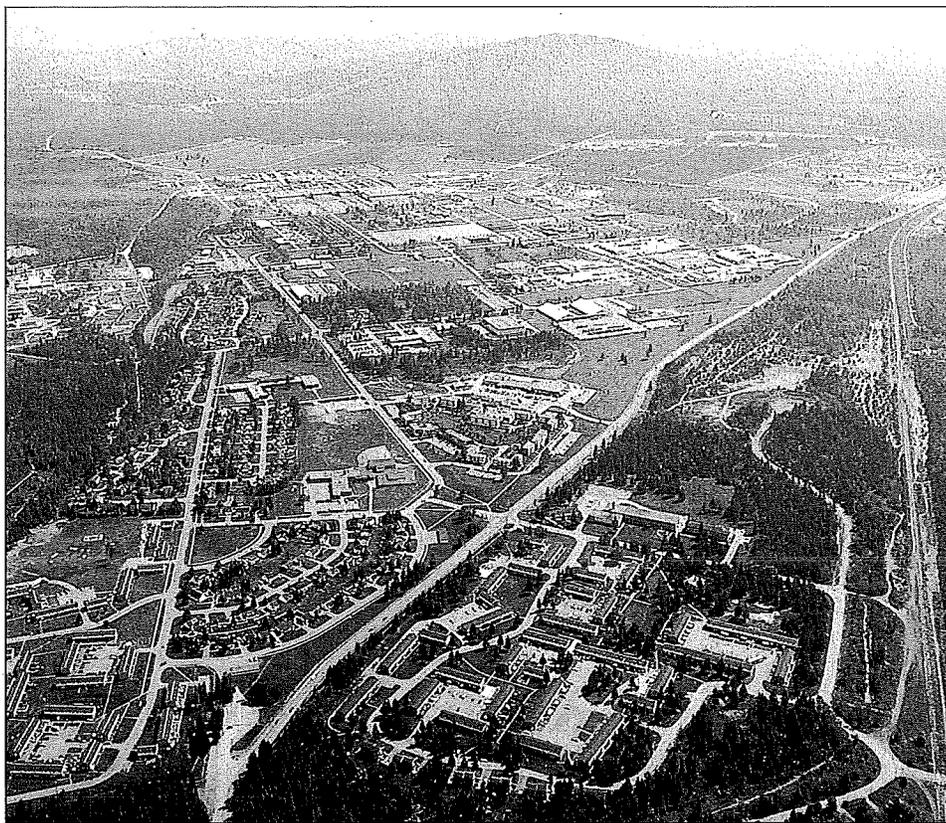
Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées du Canada ne reconnaissent toujours aux familles des militaires que les mêmes droits linguistiques qu'ils reconnaissent aux hommes et aux femmes qui sont sous les drapeaux.

Dans les régions désignées bilingues, cette reconnaissance assure évidemment la prestation de services bilingues au conjoint et aux enfants. Si la famille doit consulter un travailleur social, par exemple, les Forces armées s'engagent à lui offrir ce service dans la langue de son choix sur une base militaire bilingue.

Si la même famille se retrouve du jour au lendemain sur une base désignée unilingue, elle perd ce droit. Elle ne peut plus compter que sur la bonne volonté des commandants de base pour obtenir certains services dans la langue de son choix.

La base de Valcartier, près de Québec, est désignée unilingue française. La base compte environ 4 600 membres de la Force régulière dont quelque 10 p. 100 déclarent l'anglais comme langue maternelle. D'après une étude réalisée au printemps par le Commissariat aux langues officielles, la capacité bilingue de la grande majorité des services est très bonne, mais les documents bilingues sont rares et le journal de la base est unilingue français à Valcartier.

Si l'épouse d'un militaire anglophone voulait obtenir une version anglaise de la procédure à suivre en cas d'incendie, par exemple, elle devrait s'en remettre à la



Base militaire de Valcartier

bonne volonté des autorités militaires. Son « droit » à un texte anglais n'est pas reconnu par les Forces armées parce que son époux est affecté à une base unilingue française.

Les familles des militaires francophones ont droit à un traitement semblable sur les bases unilingues anglaises, note le rapport du Commissariat. À Esquimalt, en Colombie-Britannique, la base du Commandement maritime est unilingue

anglaise. Elle compte approximativement 3 000 membres dont 14 p. 100 déclarent le français comme première langue officielle.

Les familles francophones peuvent avoir accès à certains services en français, mais le service social, les services de garde, la bibliothèque, le centre communautaire, le journal de la base et les économats n'offrent que des services en anglais, selon l'enquête du Commissariat.

* Gilles Laframboise est pigiste.

Une obligation morale

Le directeur des langues officielles du ministère de la Défense nationale, Jacques Magny, confirme que le Ministère et les Forces armées « ne se reconnaissent pas une obligation légale, mais plutôt une obligation morale d'offrir des services bilingues aux familles des militaires ».

Au cours d'une entrevue accordée récemment à *Langue et Société*, M. Magny a souligné que les familles ne pouvaient être assimilées au public en général. Il s'ensuit que peu importe leur nombre ou leur proportion sur une base déclarée unilingue (française ou anglaise), ces familles ne peuvent se prévaloir que des droits accordés aux employés des Forces armées, c'est-à-dire qu'elles doivent renoncer à des services bilingues sur une base unilingue.

Cela ne signifie pas pour autant que les bases désignées unilingues n'offrent



Base militaire d'Esquimalt

« Même si la mission première des Forces armées ne consiste pas à offrir des services aux familles des militaires, nous reconnaissons toutefois que les familles sont placées dans une situation bien particulière. »

aucun service bilingue, selon Jacques Magny. « Dans les faits, souligne-t-il, nous sentons que nous avons tout de même une obligation envers la famille. »

C'est la raison pour laquelle chaque base tente de faire ce qu'elle peut lorsque vient le moment de servir les membres d'une famille de langue officielle minoritaire. « Lorsque nous devons embaucher des civils sur une base de l'Ouest,

explique le fonctionnaire, nous faisons un effort pour trouver des civils bilingues, mais on ne peut tout de même pas en faire une exigence. »

Il ajoute que « même si la mission première des Forces armées ne consiste pas à offrir des services aux familles des militaires, nous reconnaissons toutefois que les familles sont placées dans une situation bien particulière ».

Pour élargir l'éventail des services disponibles dans les deux langues, le ministère de la Défense nationale compte bien exploiter la nouvelle technologie. « Même si nous étions obligés de rendre tous nos services bilingues, nous ne pourrions pas le faire à cause de nos ressources limitées, dit M. Magny. Il devient donc intéressant de voir comment nous pouvons utiliser les nouvelles techniques pour aller plus loin. »

Il donne l'exemple d'un service de renseignements centralisé qui serait accessible partout au pays, mais dont

l'exploitation ne serait pas trop coûteuse. La famille d'un militaire francophone habitant en Colombie-Britannique pourrait composer un numéro sans frais dans cette province pour obtenir un renseignement d'un préposé qui lui répondrait de la base de Valcartier, par exemple.

Approche différente

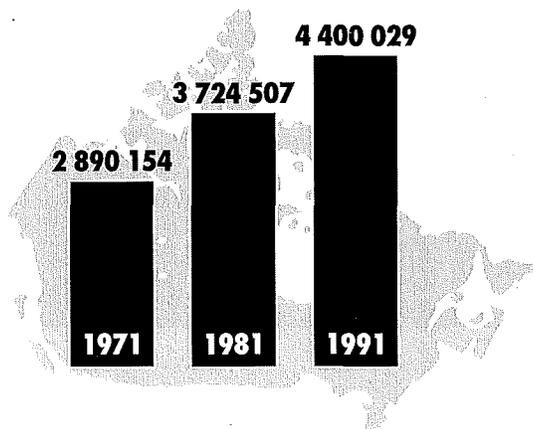
Du côté du Commissariat aux langues officielles, on ne souhaite pas que le dossier se règle ainsi à la pièce, un service à la fois. Au terme de la vérification linguistique faite cette année, on recommande au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées de modifier leur politique en matière de langues officielles de façon à considérer les services offerts aux membres des familles comme des services offerts au public.

Les familles pourraient alors se prévaloir de droits véritables au lieu de se satisfaire d'un traitement arbitraire et peu uniforme partout au pays. ■

Il faut se parler !

CARL COSMAN*

LE BILINGUISME FRANÇAIS-ANGLAIS AU CANADA



Le caractère bilingue du Canada ne dépend pas seulement de la présence de francophones et d'anglophones sur son territoire, mais de la capacité de ses citoyens à se parler et à travailler ensemble.

Bien que la politique linguistique du Canada consiste essentiellement, pour le gouvernement fédéral, à fournir des services dans la langue pertinente, de plus en plus de Canadiens apprécient à sa juste valeur le fait de connaître une seconde langue. Dans tous les secteurs de la société, les Canadiens sont aujourd'hui plus à même de communiquer entre eux, quels que soient leurs antécédents linguistiques.

Si certains peuvent prétendre que le pourcentage de Canadiens bilingues a peu augmenté depuis vingt ans, les chiffres eux-mêmes sont par contre fort impressionnants. Ainsi, le nombre de Canadiens bilingues a augmenté d'environ 50 p. 100 de 1971 à 1991.

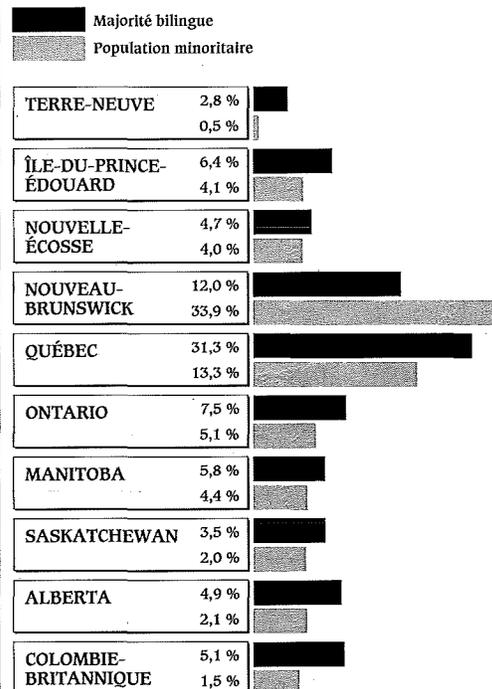
* Carl Cosman est agent de recherche et analyste auprès de la Direction des politiques du Commissariat.

Le taux de bilinguisme augmente dans la plupart des provinces et dans les deux territoires. La légère baisse de 0,3 p. 100 observée en Ontario peut s'expliquer par l'important mouvement d'immigration qui a eu lieu de 1986 à 1991.

Naturellement, le bilinguisme est plus répandu dans les communautés francophones. Les francophones de la Nouvelle-Écosse affichent le taux de bilinguisme le plus élevé, 91,6 p. 100 d'entre eux parlant le français et l'anglais. Au Québec, 31,3 p. 100 des francophones sont bilingues. À l'échelle du pays, la donnée correspondante est tout près de 40 p. 100.

C'est au Québec qu'on retrouve le plus d'anglophones bilingues, 58,4 p. 100 d'entre eux parlant le français. Le Nouveau-Brunswick suit avec 12 p. 100 d'anglophones bilingues. Un peu plus de 8 p. 100 des Canadiens anglophones sont bilingues.

BILINGUISME CHEZ LA POPULATION MAJORITAIRE PAR RAPPORT À LA TAILLE DE LA POPULATION MINORITAIRE



Note : Toutes les données ont été fournies par Statistique Canada.

Dans toutes les provinces à l'exception du Nouveau-Brunswick, la population *majoritaire* bilingue est supérieure en nombre à l'ensemble de la population minoritaire.

De plus en plus de jeunes Canadiens veulent apprendre une seconde langue. Les chiffres se passent d'explication.

Le taux de bilinguisme chez les jeunes de 15 à 19 ans de toutes les provinces et des territoires est demeuré stable ou a augmenté au cours de la dernière décennie. Le nombre absolu d'adolescents bilingues dans cette tranche d'âge s'est invariablement accru. L'augmentation atteint plus de 100 p. 100 à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard. Chez les jeunes adultes (20-24 ans), on observe partout le même phénomène, sauf en Alberta et dans les territoires.

Dans l'ensemble, l'augmentation du nombre de jeunes Canadiens bilingues depuis dix ans est frappante. Qu'est-ce qui

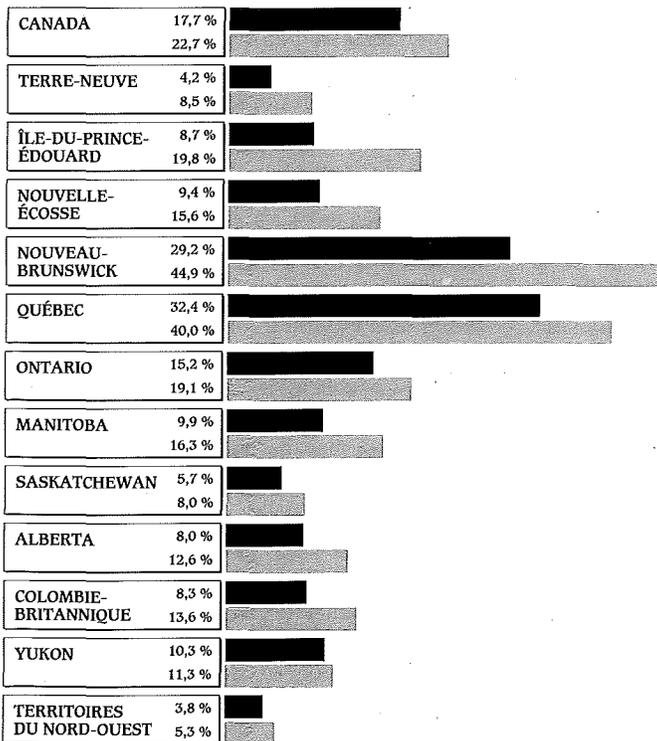
motive ces jeunes gens ? Certains apprennent le français ou l'anglais pour accroître leurs chances sur un marché du travail qui s'étend progressivement à l'échelle planétaire, d'autres le font pour le plaisir de connaître une nouvelle culture. D'autres encore pensent qu'ils seraient mieux en mesure de comprendre, de servir et d'unifier le Canada. Quoi qu'il en soit, les jeunes Canadiens continuent de trouver avantageux d'apprendre une seconde langue.

Rares sont ceux qui prétendraient que le bilinguisme est une panacée, mais le fait de pouvoir converser entre voisins favorise sans aucun doute l'élimination de barrières et la compréhension entre tous les Canadiens. ■

(Notre traduction)

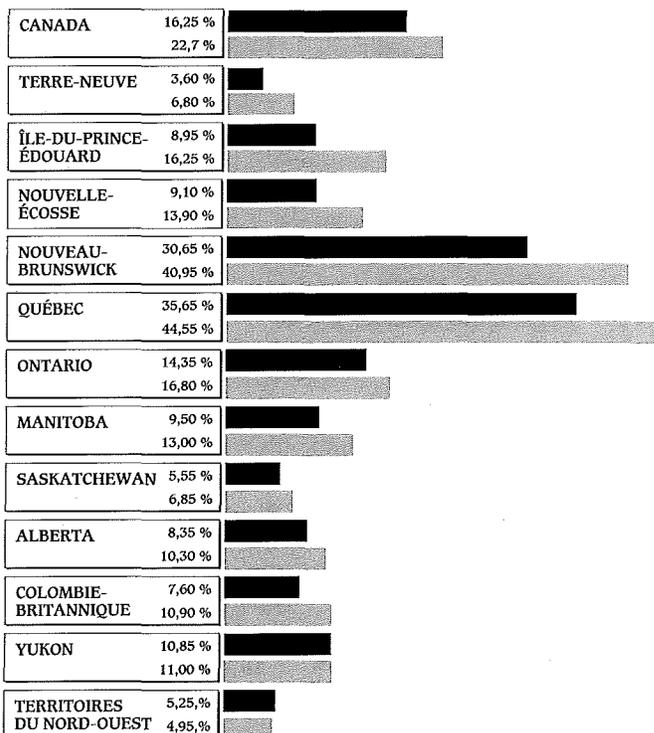
POURCENTAGE DES ADOLESCENTS BILINGUES, 1981 ET 1991

■ 1981
■ 1991



BILINGUISME CHEZ LES JEUNES CANADIENS (15-24 ANS), 1981 ET 1991

■ 1981
■ 1991



Les idées aussi, ÇA S'EXPORTE

KATHRYN MANZER*

Animée et pleine de charme, Vaasa est une ville de 53 000 habitants de la côte ouest de la Finlande. Située dans la partie la plus étroite du golfe de Botnie séparant la Suède de la Finlande, Vaasa constitue donc un lien important entre ces deux pays. Cela explique en partie pourquoi, le suédois remplaçant le français, elle constitue un foyer d'immersion « à la canadienne ».

Rien d'étonnant à ce que la Finlande, en quête d'un modèle d'enseignement des langues, se soit tournée vers le Canada. Outre leurs hivers, les deux pays ont en commun leurs politiques linguistiques. Si le pays ne compte que 300 000 habitants de langue maternelle suédoise, soit 6,4 p. 100 de ses cinq millions d'habitants, finnois et suédois jouissent tous deux du statut de langue officielle. Les services gouvernementaux sont fournis dans les deux langues dans les régions où la minorité totalise au moins 8 p. 100 de la population. Lorsqu'ils sont en nombre suffisant, les élèves de cette minorité sont assurés d'être instruits dans leur langue. Quant aux enfants de langue finnoise inscrits aux programmes scolaires « réguliers », ils apprennent le suédois à partir de 13 ans ou moins.

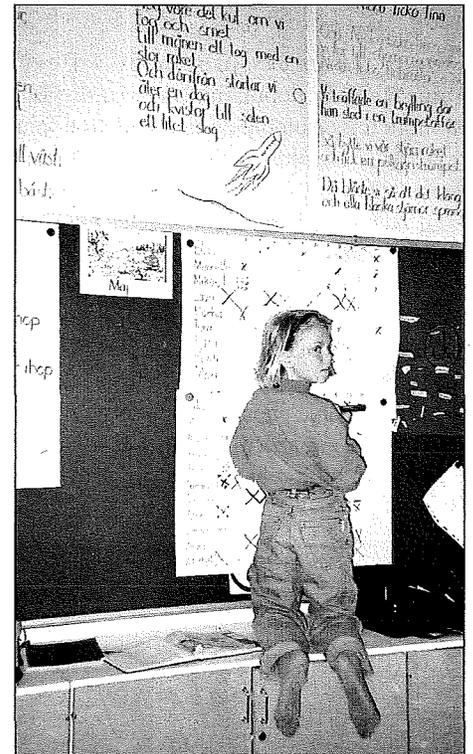
Il n'est pas plus étonnant que ce soit un groupe de chercheurs de l'université de Vaasa qui ait importé la méthode canadienne d'enseignement. La minorité suédoise du pays est concentrée sur la côte Ouest et Vaasa, sise à la pointe d'un archipel aux îles si nombreuses qu'on peut presque se rendre en Suède à pied,

compte 27 p. 100 d'habitants d'origine suédoise, soit beaucoup plus en proportion que la Finlande dans son ensemble. L'immersion en suédois y a débuté en 1987, et conformément au modèle canadien le plus efficace et en vogue, les enfants de la maternelle entrent à six ans en immersion complète.

Les classes d'immersion de Vaasa ressemblent à tel point à celles du Canada qu'on reste longtemps surpris de voir au tableau et dans les cahiers du suédois plutôt que du français. Les professeurs sont pleins d'enthousiasme, et les classes, très animées. Leurs murs sont ornés d'œuvres réalisées par les enfants : des marionnettes d'un bleu éclatant dans l'une, un dragon multicolore dans une autre. L'atmosphère respire la joie, le travail et l'harmonie.

Le Centre d'éducation permanente de l'université de Vaasa a pour principale responsabilité de former les enseignants en immersion. Le programme prévoit un cours d'une année et demie sur l'apprentissage de la langue maternelle et de la langue seconde, sur les méthodes d'immersion et les perspectives sociales en matière de bilinguisme. Il existe aussi des cours de courte durée sur des aspects précis de l'enseignement en immersion.

Le Centre tient deux fois l'an un séminaire international sur l'immersion. Les Canadiens ont joué un certain rôle dans la formation des enseignants finlandais, comme conseillers lors de ces séminaires de deux jours ou comme guides personnels. En 1990, l'enseignante finlandaise Marita Heikkinen a séjourné dix jours à Ottawa afin de visiter des classes d'immersion et de rencontrer ses homologues et des gestionnaires. Elle avait pour guide le directeur aujourd'hui à la retraite du con-



La classe d'immersion de première année de Jaana Jakobsen.

seil scolaire de Carleton, Spencer Stanutz. Marita Heikkinen a pris connaissance des types d'écoles (d'immersion et à deux voies) et de programmes (immersion partielle, programmes longs et courts) offerts aux divers groupes d'âge. Elle est retournée à Vaasa riche de nouvelles idées et d'une expérience qui ne l'a déçue que sur un point : le manque de temps nécessaire, au retour, pour procéder à un échange vraiment approfondi avec ses collègues.

Comme cela s'est passé au Canada, d'intenses recherches ont précédé la création de classes d'immersion à Vaasa. Les chercheurs étaient partout. Lors d'une sortie au théâtre, une fillette de la première classe mise sur pied, jetant autour d'elle un regard curieux lorsque les projecteurs se sont allumés, s'est exclamée : « Oh, les chercheurs aussi sont venus ! »

Bon nombre des études dirigées par le groupe de Christer Lauréns, professeur à l'université de Vaasa, ont des points en commun avec celles qui ont été menées au Canada. Cependant, le chercheur Siv Björklund n'a pas constaté l'existence

* Kathryn Manzer, jusqu'à récemment présidente de la Canadian Parents for French, participait en mai dernier au séminaire sur l'immersion de Vaasa, en Finlande.

du retard temporaire en matière d'apprentissage observé par ses homologues canadiens.

Quant à Riitta Gustavsson, elle s'est inspirée du travail des Canadiennes Sandra Weber et Claudette Tardif, utilisant une « marionnette gênée de quatre ans qui ne comprend pas le suédois » pour évaluer l'habileté linguistique des enfants de six ans. La marionnette demande aux petits de l'aider à comprendre et à parler le suédois.

Une étudiante universitaire, Hanna Pensas, a analysé dans sa thèse la réaction de la presse finlandaise à l'immersion, de 1986 à 1992. S'en tenant aux lettres à la Rédaction de journaux régionaux et nationaux, elle a fait d'intéressantes découvertes. La mise sur pied de programmes d'immersion, comme chaque nouvelle extension de ces programmes, suscitait des lettres de protestation qui, à leur tour, entraînaient des réponses favorables à l'immersion. On ne recevait aucune lettre de contestation entre les périodes d'extension. Les arguments à l'encontre de l'immersion, invoqués dans plusieurs lettres qui émanaient d'un groupuscule opposé au bilinguisme, sembleraient familiers aux Canadiens : « Il s'agit d'un moyen pour faire de nos enfants des Suédois » ou « Pourquoi empêcher nos enfants d'apprendre leur belle langue ».

S'il est assez rare en Finlande que les parents participent aux études de leurs enfants, ils ont joué à Vaasa un rôle clé dans la promotion de l'immersion. Comme les chercheurs et les enseignants, ils communiquent depuis les premiers temps avec la Canadian Parents for French (CPF), et profitent de ce que les chercheurs de Vaasa en soient membres à titre d'organisme. On remarque d'ailleurs l'influence de la CPF dans les brochures et autres supports d'information, qui

mettent notamment l'accent sur la collaboration des parents.

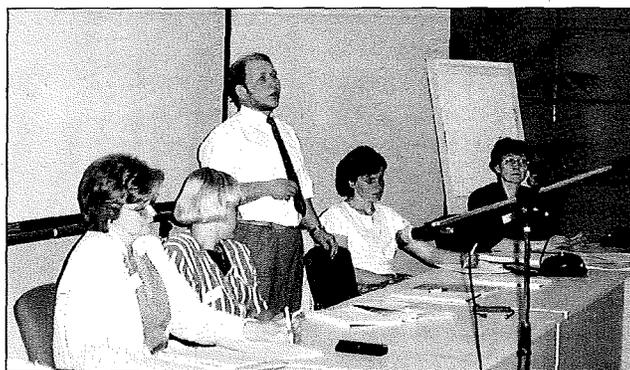
Les parents de Vaasa se sont inspirés de la CPF en formant leur association, adaptant ce modèle à leur propre situation. Par exemple, la Société d'immersion de Vaasa compte davantage de membres actifs parmi les chercheurs et les éducateurs. Son mandat est aussi plus souple, mais ses objectifs à l'égard des enfants et leur engagement à atteindre ces objectifs s'apparentent de très près à ceux de la CPF.

Le pique-nique organisé au printemps par la Société rappelait certaines activités



La classe d'immersion de deuxième année de Britt Kaskela-Nortamo.

de la CPF. Au menu durant ces deux jours qui ont réuni aux abords d'une villa des élèves en immersion et leurs frères et sœurs s'y préparant : baignade, hockey sur gazon et casse-croûte (les saucisses finlandaises sont bien meilleures que les hot-dogs canadiens). Pendant une heure, on a interrompu le joyeux brouhaha pour une séance d'information dans le vaste salon de la villa. Des questions variées ont été posées sur le Canada : Quelle est la proportion de francophones et d'anglo-



Comité des parents sur l'immersion lors du séminaire de Vaasa. De gauche à droite : Elsa Kangas, Esbo; Tuula Huhta, Kokkola; Pekka Nyman, Vaasa; Eeva-Kaarina Aaltonen, Pietarsaari; Pirrko Nuolijärvi, Helsinki.

phones ? Comment choisir les meilleurs endroits où mettre en œuvre des programmes d'immersion ? Nos programmes fonctionnent bien, mais quelles embûches nous guettent ? Quels sont les avantages d'une association nationale ?

Les parents ont envisagé très sérieusement cette dernière question. Pendant trois ans, Vaasa était la seule ville de Finlande où se pratiquait l'immersion. Puis en 1990, Helsinki et trois municipalités environnantes ont créé des programmes, de même que Turku et deux villes côtières au nord de Vaasa. La dernière séance du séminaire portait sur le rôle des parents. Des parents de cinq collectivités où se pratique l'immersion figuraient parmi les invités à la tribune. On a discuté de la nécessité du soutien des parents, des problèmes de diverses collectivités et des initiatives qu'elles ont prises, mais le débat revenait sans cesse sur la possibilité de former une association nationale. Un projet qui a reçu un appui tantôt timide, tantôt enthousiaste, mais qui donnera lieu bientôt à une autre rencontre afin d'approfondir la question.

L'expérience canadienne d'enseignement en immersion a fourni à la Finlande un modèle utile qu'elle a su mettre à profit. Il serait tout aussi utile d'exporter dans ce pays le modèle d'une association nationale de parents à la canadienne qui soutiendrait l'entreprise que constitue l'immersion linguistique. ■

(Notre traduction)



SI BABEL DEVAIT SE REFAIRE

Est-ce que, munis d'un bon plan de gestion d'un milieu multilingue, les constructeurs de la tour de Babel auraient pu achever leur œuvre ? Cette question est évidemment une boutade, mais les résultats d'une enquête par télécopieur menée en mars dernier par la revue *Communication World*, publiée à San Francisco par l'Association internationale des professionnels de la communication, indiquent

que les grandes organisations de par le monde adaptent leurs communications à un contexte caractérisé par la pluralité des langues.

Sans prétention de rigueur scientifique, les enquêteurs ont néanmoins fait d'intéressantes constatations on ne peut plus évocatrices du grand thème de l'heure, la « mondialisation ». En bref, des 34 organisations concernées (dont sept ont leur siège social au Canada, 21 aux États-Unis, les six autres étant établies au Danemark, en France, au Japon, au Mexique, en Espagne et en Afrique du Sud), depuis un an 64 p. 100 avaient fait appel aux services de traduc-

teurs ou d'interprètes et 12 p. 100 avaient acheté des logiciels de traduction-interprétation. En outre, la moitié des répondants avaient dû adapter leurs documents aux besoins linguistiques de leur clientèle au cours de l'année écoulée, et d'autres l'avaient fait depuis longtemps. Plus de la moitié des organisations offraient des cours de langue à leurs employés. De celles-là, 39 p. 100 proposaient à leurs effectifs des cours d'anglais, et 33 p. 100 des cours de français. Venaient ensuite l'espagnol (27 p. 100), l'allemand (15 p. 100), le danois (6 p. 100), l'italien (6 p. 100), le japonais (6 p. 100), le chinois (3 p. 100),

* Georges Rochon, d'Ottawa, est rédacteur-réviseur à la pige.

le néerlandais (3 p. 100) et le portugais (3 p. 100). L'anglais est la langue la plus fréquemment utilisée aux sièges sociaux, ce qu'ont confirmé 79 p. 100 des répondants, mais 27 p. 100 ont indiqué que le français y avait également sa place, et dans une moindre mesure, les langues susmentionnées. Vingt-quatre pour cent des organisations ont dit utiliser deux langues autres que celles qui sont en usage au siège social dans leurs communications avec l'extérieur. Fait remarquable, un nombre égal d'organisations ont dit utiliser plus de cinq autres langues à cette fin.

Les impératifs de la communication ont amené plus d'un tiers des organisations auprès desquelles l'enquête a été menée à se doter d'au moins une langue officielle, soit l'anglais, soit l'anglais et une ou plus d'une autre langue. De ce nombre, la majorité possédait une seconde langue officielle, outre l'anglais. Cela est vrai des sept organisations établies au Canada et de l'organisation sud-africaine. Les autres organisations utilisaient l'anglais en tant que langue officielle, quoique ce concept ait été défini diversement. Les organisations étaient beaucoup plus nombreuses à se doter de guides de rédaction et de conception qu'à accorder un statut officiel à des langues.

Dans le même ordre d'idées, le Commissaire aux langues officielles abordait, dans la partie II de son *Rapport annuel 1992*, la corrélation entre compétitivité et compétences linguistiques. Attirant l'attention sur les démarches entamées en Europe, en Australie et au Japon, entre autres endroits, pour faire de l'apprentissage de langues étrangères dans les programmes scolaires, un atout au plan du commerce, le Commissaire met en évidence les conditions particulièrement propices à une démarche semblable au Canada. À ce chapitre, il fait écho aux propos tenus par le Comité directeur de l'Initiative de la prospérité, pour qui notre essor économique est tributaire du contenu linguistique et culturel des programmes scolaires. ■

Le sens de l'écrit

ROSEANN RUNTE*

Dans *The Songlines*, Bruce Chatwin explique que les populations aborigènes d'Australie font passer leur univers à l'état réel par le chant¹. Chaque colline, chaque roc qui affleure a son nom et son histoire. Langue et paysage ne font qu'un. Culture, littérature orale et tradition cohabitent dans le chant, le mot. Elles s'inscrivent dans la topographie des lieux comme dans la mémoire et le cœur des habitants.

Quand Rousseau racontait l'animation de la statue de Pygmalion, il décrivait simultanément la naissance du langage et de l'identité humaine, la distinction entre le moi et l'autre². La découverte du moi fut une entreprise orale, et l'ego le premier à porter un nom : je. De ce point de vue, langage et identité sont inséparables et interdépendants, le moi exigeant un nom pour différencier ou confirmer son identité. Gide, dans sa *Symphonie pastorale*, évoque une symphonie pour décrire la couleur à une personne aveugle³. De même, on peut décrire le langage comme une série de mots ou de notes. Le texte littéraire peut constituer un concerto ou un opéra rock.

On trouve en France un lieu appelé la crête de Vimy. Pendant la Première Guerre mondiale, cet endroit a été le théâtre de

combats dans lesquels de nombreux et courageux soldats canadiens périrent. L'appellation « crête de Vimy » évoque toute l'histoire d'une guerre et d'une génération. Elle signifie beaucoup plus que ne le ferait le seul lieu, aujourd'hui, pour quelqu'un qui ignorerait l'histoire.

La langue dépasse les mots. Elle a un sens. Elle reflète notre patrimoine, nos

Homère



traditions et notre savoir scientifique, nos sentiments et nos âmes, notre culture. Déjà au XVIII^e siècle, l'*Encyclopédie* définissait la langue comme l'ensemble de tous les us et coutumes nationaux utilisés pour exprimer et communiquer des idées⁴. Langue et culture, pas plus que grammaire et langue, ne peuvent être séparées.

Je refuse également le divorce entre littérature et langue. Alfred North Whitehead disait : « L'aspect concret des sciences humaines trouve son expression

* Roseann Runte est directrice du collège Glendon de l'université York, à Toronto.



Li Po

dans la littérature⁵. » La langue existe, pour être parlée, chantée et écoutée. On doit l'écrire et la lire. Elle constitue articles de presse et romans. La langue est comptines et poésie. Elle est toutes ces formes d'expression sans lesquelles nos vies s'appauvrissent. Voltaire affirmait que ses créations artistiques représentent les plus grandes réalisations d'une civilisation. Comme l'Ozymandias de Shelley, nos grandes constructions redeviendront finalement poussière, mais nos mots survivront dans l'esprit des générations à venir, au moins de temps en temps. Nous nous souvenons tous d'Abraham Lincoln qui écrivit son fameux discours de Gettysburg sur une feuille de papier d'emballage, dans un train, énonçant une fausseté sans le savoir : « Le monde ne remarquera guère, ni ne se rappellera longtemps, ce que nous disons ici. » Les



Molière

mots peuvent durer vraiment très longtemps !

Dans un autre texte, *In Patagonia*, Bruce Chatwin décrit des indigènes d'Amérique du Sud. Ceux-ci définissent l'univers entier à travers leur environnement. N'ayant l'expérience d'aucune vie extérieure, ils ont développé une langue complexe que l'on ne peut apprendre que si l'on comprend leur logique et leurs légendes⁶. Pour ma part, j'ai récemment passé une semaine dans un camp inuit. Les Inuit ont des douzaines de mots pour désigner la neige. Ces mots ne décrivent pas seulement la taille et la densité des cristaux; ils font aussi référence à des événements particuliers, à des contes

**Une langue représente plus
qu'un assemblage de mots.
C'est toute une philosophie de la vie,
une manière de voir l'univers,
de penser.**

anciens et à la sagesse permettant la survie. On m'a parlé de personnes qui se souviennent encore de l'ouragan de 1954 ou de la tempête de neige de 1929. De telles expériences deviennent partie intégrante du vocabulaire à l'aune duquel on mesure tous les vents et toutes les chutes de neige. Nos étudiants devraient connaître la littérature, non seulement pour éviter de répondre « Pas trop saignant » à la question « Comment aimez-vous Chateaubriand ? », mais pour s'offrir l'expérience linguistique la plus riche possible.

Une langue représente plus qu'un assemblage de mots. C'est toute une philosophie de la vie, une manière de voir l'univers, de penser. Si nous arrivons à

posséder cette autre façon de voir et de penser, nous avons alors vraiment maîtrisé une seconde langue. Mais cette autre *Weltanschauung* ne s'acquiert qu'en lisant beaucoup de mots dans cette seconde langue. Nous développons ainsi une aptitude qui nous aide à entrer dans le mode de pensée de l'autre. Cela nous permet, par exemple, de devenir un négociateur consommé. Nous pouvons observer et comprendre comment les autres pensent et saisir leur logique. Nous sommes donc à même de concevoir plus d'une façon d'atteindre nos buts et de comprendre un phénomène.

Les étymons latins de *livre* et *libre* sont des homonymes (*liber*), et le savoir est en effet, plus que jamais, liberté.

Récemment, lors d'un congrès tenu en français et organisé par des spécialistes américains, les participants se sont penchés sur le programme d'étude de base, question de fond désormais rebattue, sur ce qu'il est *vraiment* nécessaire d'enseigner. Les spécialistes européens présents ont affirmé que ce problème ne se posait pas en Europe⁷. Ils ont expliqué que, contrairement aux Nord-Américains, les Européens sont éduqués pour faire face

à la vie, non au marché du travail, et que la lecture fait partie de leur éducation comme de leur culture. À l'inverse des Nord-Américains, les Européens continueront à lire après leurs études. Les participants européens ont laissé entendre qu'en Amérique, où règne une culture vidéo, la télévision tend à remplacer l'écrit, d'où une perte linguistique appréciable et un handicap potentiel pour les individus comme pour les nations. Le choix de ce que lisent vos étudiants devient critique, ont affirmé les Français, dans la mesure où, une fois diplômés, ils risquent de ne plus ouvrir un livre. Ces tristes commentaires, que j'ai trouvés totalement injustifiés, m'ont rendue furieuse. J'ai eu des professeurs merveilleux qui m'ont incitée

à lire et à écrire. Cependant, les remarques que je rapporte sont pertinentes au regard de la question qui nous préoccupe. Si nous séparons la lecture de la parole, la littérature de la langue, est-ce que nous ne produirons pas de fait une nation de personnes culturellement déshéritées ? Nos étudiants pourront sans doute lire un menu mais pas nécessairement savourer la lecture d'albums d'*Astérix*, truffés d'allusions littéraires et culturelles. Robert Maynard Hutchins, déplorant la réticence des collègues à former les gens à penser, a demandé : « Éduquons-nous nos enfants pour un faux avenir⁸ ? » Puisque nous ne connaissons jamais l'avenir (avant qu'il ne soit trop tard), je pense que la question serait beaucoup mieux formulée comme suit : « Éduquons-nous véritablement nos enfants ? » Ce qui signifie pour moi comprendre la littérature et utiliser la langue pour jouir de la gamme complète des symphonies culturelles.

À l'époque où l'Amérique du Nord était divisée en colonies, il fallait, pour être riche, posséder une terre abondante en ressources naturelles exportables. Plus tard, la richesse et le pouvoir furent l'apanage de ceux qui avaient accès aux routes du commerce et les contrôlaient. Des centres industriels s'établirent le long des chemins qui reliaient mines, fleuves et ports, entre les grandes forêts de l'Ouest et la côte, entre les champs de maïs et les centres ferroviaires. Chicago et Calgary ont grandi côte à côte avec les parcs à bestiaux et les lignes de chemin de fer.

Aujourd'hui, nous vivons dans une ère post-industrielle, et la richesse, de même que le pouvoir, appartient à ceux qui savent communiquer le savoir et l'information qu'ils possèdent. Peu importe que l'on vive à Toronto ou à Tombouctou, à Vancouver ou à Pond Inlet, avec les ordinateurs, les télécopieurs et les moyens de communication toujours plus perfection-

nés, on peut faire de sa maison son bureau et choisir de vivre n'importe où. Pourtant, malgré tous ces progrès technologiques, aucun signe n'indique qu'une langue universelle se développera. Les langues demeurent partout fermement enracinées dans l'identité des peuples. Nous aurons donc toujours besoin d'aiguiser nos compétences linguistiques. Et avec la prolifération des systèmes informatiques, il devient encore plus évident que, où que nous vivions, nous pouvons prendre part à l'âge de l'information. Le savoir et la communication constitueront dans l'avenir les produits les plus convoités. Nos futurs dirigeants seront ceux qui peuvent lire et comprendre un texte,

**Si nous séparons
la lecture de la parole,
la littérature de la langue,
est-ce que nous ne produirons pas
de fait une nation de personnes
culturellement déshéritées.**

s'exprimer clairement, brièvement dans une langue riche des métaphores du peuple, lequel sera en retour convaincu par le texte.

Récemment, de nombreux diplômés en linguistique ont trouvé des postes rémunérateurs dans le domaine de la création de logiciels et de programmes informatiques. Les compétences qu'acquièrent les étudiants en analysant le langage sont pour la plupart utiles à la maîtrise des techniques qui font « parler » les machines ainsi qu'à la traduction de nos besoins en une série de commandes que peuvent comprendre ces appareils. Aussi réclament-ils un langage très perfectionné, très marqué culturellement. Même leurs virus portent les noms d'artistes de la

Bashō

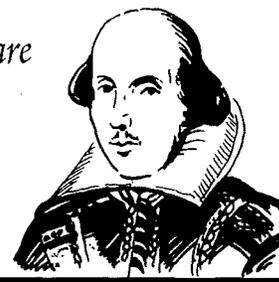


Renaissance. La conception d'un programme constitue une composition littéraire et sa structure sera d'autant plus réussie que le concepteur maîtrise des figures de rhétorique et possède des connaissances de la littérature et de la culture.

Cependant, au-delà du simple argument de rentabilité en faveur de l'étude des langues et de la littérature, je voudrais rappeler la notion de superflu, du plaisir que procure une culture riche et variée. Nous avons tendance à oublier à quel point il est important pour nos étudiants de jouir de cette éducation. Démonstrons qu'il est faux de prétendre que les Nord-Américains ne lisent que les horaires de télévision. Si nos étudiants

prennent plaisir à lire en classe, ils chercheront ensuite à répéter l'expérience. Les travaux littéraires sont aussi nécessaires pour offrir un fond culturel commun favorisant l'échange avec autrui.

Shakespeare





Janet K. Swaffar notait, à propos de l'acquisition d'une seconde langue, que « la recherche confirme les découvertes des psychologues cognitivistes sur ceux qui apprennent une première langue : les étudiants acquièrent une plus grande

Les seuls horizons que l'on puisse élargir se trouvent dans nos esprits.

compétence linguistique lorsqu'ils étudient un contenu présenté dans la seconde langue *per se*⁹. » Au Canada, le succès des programmes dans le cadre desquels tous les cours sont donnés en anglais aux francophones, et en français aux anglophones, témoigne de la justesse de ce concept. Étudier la littérature est un moyen de se servir de la langue, de la rendre vivante et d'aider les étudiants à



devenir vraiment compétents en la matière.

Dans les siècles passés, l'humanité avait de nouveaux continents à explorer et son horizon ne cessait de s'étendre. Récemment encore, nous avons le rêve de l'espace pour compenser les limites de notre planète surpeuplée. Aujourd'hui, il n'y a plus de pays à découvrir sur la Terre. L'espace semble le plus souvent être un cauchemar, inaccessible de notre vivant. Les seuls horizons que l'on puisse élargir se trouvent dans nos esprits. Nous devons effacer les frontières créées par nos préjugés et nos modes de pensée traditionnels.

J'espère que les générations à venir qui auront su étudier Descartes en français et Hume en anglais découvriront de nouvelles idées, de nouveaux modes de pensée, de manière à rendre la vie sur cette planète plus satisfaisante et plus stimulante.

Nous avons tous un rôle important à jouer dans cet avenir et, pour parler clairement, dans l'initiation de nos étudiants à la pensée, par le truchement de la littérature. Chose certaine, celle-ci nous aidera à mieux nous comprendre les uns les autres ! À n'en pas douter, c'est là le sens de l'écrit. ■

(Notre traduction)

Notes

- 1 Chatwin, Bruce, *The Songlines*, New York, Penguin, 1987.
- 2 Rousseau, Jean-Jacques, *Œuvres complètes*, Bernard Gagnebien et Marcel Raymond éd., Paris, Gallimard, 1964.
- 3 Gide, André, *La Symphonie pastorale*, Paris, N.R.F., 1919.
- 4 Diderot, D'Alembert, et al., *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers*, Paris, Briasson, etc., 1751, vol. II, p. 264.
- 5 Cité par Henri Peyre, « On the Humanistic Value of Foreign Language Study », dans *Profession 80*, New York, Modern Language Association, 1980, p. 32.
- 6 Chatwin, Bruce, *In Patagonia*, Londres, Pan Books, 1977.
- 7 Cité dans *Chronicle of Higher Education*, juin 1992, p. A37.
- 8 Cité par Henri Peyre, « On the Humanistic Value of Foreign Language Study », dans *Profession 80*, New York, Modern Language Association, 1980, p. 30.
- 9 Swaffar, Janet K., « Curricular Issues and Language Research: The Shifting Interaction », dans *Profession 89*, New York, Modern Language Association, 1989, p. 35.

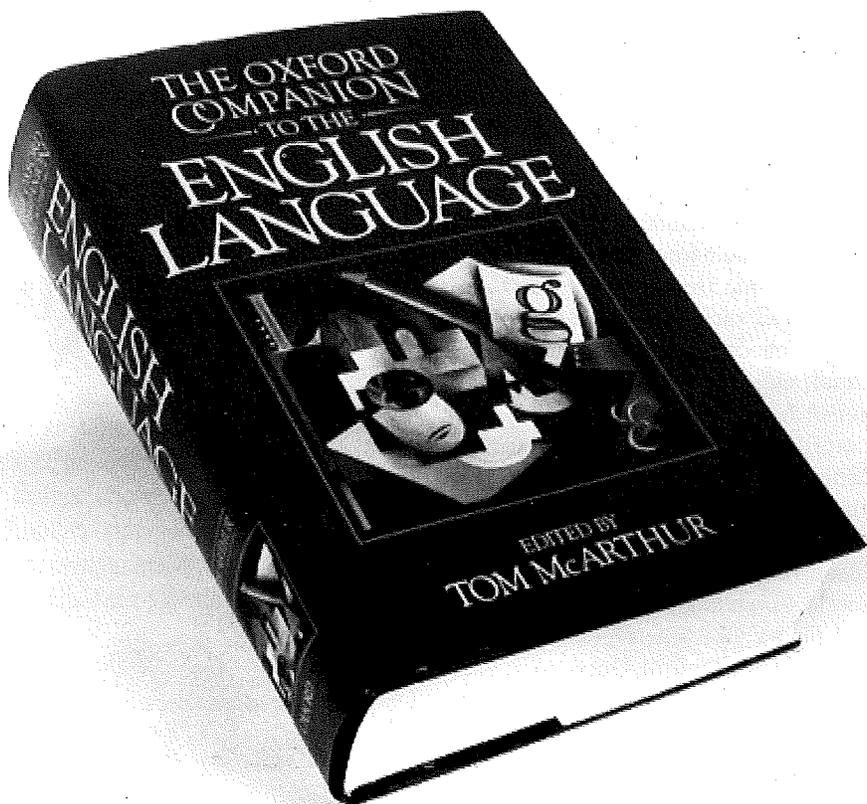
**En parlant
le français
ou l'anglais,
on rejoint
98,6% des
Canadiens.**



NI CHAIR, NI POISSON

CHARLES HAINES*

The Oxford Companion to the English Language, sous la direction de Tom McArthur, Oxford University Press, New York, 1992.



À qui et à quoi servira cet ouvrage ? *That is the question*. Et à l'intention de quel public la maison d'édition, Oxford University Press, l'a-t-elle commandé ?

L'information abonde dans ces 1 184 pages. On y traite de sujets aussi variés que la mutation vocalique, l'île de Malte, le plagiat et la farce. Tous les textes sont signés — on dénombre 96 collaborateurs — et, naturellement, certains sont meilleurs que d'autres. Parfois de très loin. Les deux pages sur la notion de style, signées Katie Wales de l'Université de Londres, et la page et demie du directeur de la Rédaction, Tom McArthur, sur le langage simplifié, sont utiles et intéressantes. En revanche, il est pénible de lire en page 186, sous la plume condescendante d'un spécialiste, que Jacques Cartier est « un explorateur français bien connu » (même un non-Canadien intéressé par un ouvrage de ce genre saurait cela), et que Pascal est de nationalité française (p. 251). De même, on comprend mal que l'article sur New York s'ouvre sur cette observation : « Ville et port [...] de première importance aux États-Unis et dans le monde anglophone. »

Certains textes, par exemple sur le zézaïement, le langage des signes et l'apprentissage des langues, sont à la fois pauvres et trop courts pour servir à quiconque. D'autres traitent de sujets ou de personnalités dont le choix est pour le moins curieux : Gaeldom, Ambrose Bierce, Mary Wollstonecraft, entre autres. Bierce était un écrivain plein d'esprit, comme l'était Evelyn Waugh dont il n'est pas fait mention. On ne parle pas davantage de Dashiell Hammett ou de Raymond Chandler; ni de Elizabeth Gaskell, aussi célèbre et intelligente que l'était Mary Wollstonecraft. Aucune de ces personnalités, qui auraient bien figuré dans un compendium sur la littérature, n'a sa place dans celui-ci.

Le directeur — on sent presque l'effort — a tenté d'être à la page, de ne pas ennuyer. Il laisse régulièrement passer le mot « négatif » dans le sens large qu'on lui donne aujourd'hui de « malvenu », « désagréable ». Il a prévu des textes sur l'informatique et les ordinateurs, et des

⇒

* Critique littéraire au *Ottawa Citizen* et critique de théâtre à la CBC, Charles Haines enseigne l'anglais à l'université Carleton d'Ottawa.

entrées distinctes à Poste électronique, Souris, Menu. Il est moins dans le coup en ce qui concerne les mots vulgaires dits de quatre lettres, n'ayant prévu aucun texte suffisamment long et savant sur la question : seuls trois quarts de colonne leur sont consacrés. L'omniprésent mot qui commence par la lettre *f* ne fait même pas l'objet d'une entrée, alors qu'on en aurait attendu une analyse étymologique qui fasse autorité. Inévitablement, bon nombre de textes perdront vite de leur actualité, ceux notamment sur les ordinateurs et la langue de la technologie. À l'inverse, l'entrée Livres, par ailleurs bien faite par William W. Barker de l'université Memorial, omet de signaler l'apparition au XIX^e siècle du chemin de fer, une invention scientifique qui a joué un rôle prépondérant dans l'essor du livre et, par conséquent, de la langue.

L'ouvrage hésite aussi sur la question du lien entre classes sociales et emploi d'une langue relevée. La majorité des publications en anglais évitent aujourd'hui le recours aux notions de classes supérieures et inférieures. De même, en page 851 : « L'accent [...] désigne l'appartenance aux classes moyennes ou supérieures [...] En raison de la relation qui existe entre l'accent et la classe sociale d'un locuteur donné, la question de l'accent soulève une controverse sociale et politique; il peut donc être gênant d'en débattre. » Fort bref, l'article de McArthur sur l'anglais courant est néanmoins confus. Du même auteur, le texte sur le « bon anglais » est encore plus court. Le *Oxford Companion* repose en fait sur une démarche descriptive plutôt que normative. On juge par exemple en page 198 l'utilisation de *who* (dans la phrase « *Who did you nominate?* ») correct quoique familier par rapport à *whom*, considéré comme relevant de la langue soignée. Cela dit, on évite de prendre parti pour l'anglais britannique contre l'anglais américain, tout comme on refuse de s'abaisser — ou de s'élever — à alimenter le débat sur la prononciation de *tomato* (*tomayto* ou *tomahto* ?)

De même, on ne demande pas aux Canadiens d'adopter l'une ou l'autre de

ces formes d'anglais, quoiqu'on note ce truisme : l'anglais canadien s'apparente à l'américain (en page 180, tandis qu'en page 181, Margery Fee de l'université Queen's laisse entendre que tous les Torontois prononcent le nom de leur ville *Trawna* ou *Toronna*, et que la capitale de ce pays se prononce partout *Oddawa*). Le *Companion* accorde d'ailleurs au Canada une place de choix. L'honneur est peut-être excessif si l'on considère qu'une entrée sur le Québec (par le directeur et Margery Fee) consacre 36 lignes à l'Accord du lac Meech avec mention de Elijah Harper et de Clyde Wells, de bien étranges « compagnons » de la langue. Le Commissariat aux langues officielles y est mentionné, et le directeur McArthur consacre 21 lignes à la publication dans laquelle vous lisez actuellement la critique de son ouvrage. Au total, une douzaine de pages concernent directement le Canada. Hélas, l'entrée de Margery Fee sur la Presse canadienne élude toute dimension historique. De son côté, Leslie Monkman, de l'université Queen's, signe de façon inexplicable une entrée sur la littérature au Canada anglais sans citer le moindre dramaturge.

Il existe une trentaine de ces *Oxford Companions* sur une variété étonnante de sujets : échecs, jardinage, comportement animal, etc. *The Oxford Companion to English Literature* est vraisemblablement le meilleur d'entre eux, quoique dans l'édition révisée de Drabble (1985), on ait retiré les noms de Lampman, Gallant et Frye, bien que Carman, Atwood et Wilson Knight y soient cités (Frye figure dans le *Companion* sur la langue, mais pas Knight). On s'interroge sur la genèse de l'ouvrage. Oxford University Press a-t-il voulu répondre à un réel besoin, comme ce fut le cas avec les *Companion* consacrés au théâtre, au cinéma, à la musique et à la peinture, ou exploiter un filon particulièrement rentable ? À quoi peut bien servir ce *Companion to the English Language* ? Le spécialiste n'y apprendra rien qu'il ne sache déjà, tandis que les analyses grammaticales et les études sur l'emploi du trait d'union risquent peu de passionner le profane.

L'ouvrage intéressera peut-être les mordus, ceux qui veulent dépasser le stade des mots croisés et des palindromes. Sinon, on peut considérer qu'il s'agit d'une sorte d'hommage à ce qui forme indéniablement un puissant et merveilleux mode d'expression. Ce n'est cependant qu'un hommage puisqu'on n'y explique nullement comment préserver, renforcer et améliorer la langue anglaise.

Le *Companion to the English Language* met en lumière des différences d'usage : la présence ou l'absence de la lettre *u* dans les mots *colour* et *neighbour*, l'emploi de *shift* en Nouvelle-Zélande à la place de *move*, la division politique du Canada en *ridings* plutôt qu'en *constituencies*, ou encore la distinction entre l'accent cockney et celui de Terre-Neuve. Mais le directeur de la Rédaction, Tom McArthur, (p. 590) a sans doute raison : « Les pronostics selon lesquels l'anglais américain sera un jour aussi différent de l'anglais britannique que ne l'est l'italien de l'espagnol ne reposent sur rien de sérieux ». ■

(Notre traduction)

LE TISSU SOCIAL CANADIEN

Un tissu est fait de nombreux fils. Les citoyens et citoyennes de ce pays, parlant le français ou l'anglais et ayant des racines ethno-culturelles fort diverses, forment un tissu social que nous appelons le Canada.



Les personnes qui portent l'épinglette du Commissariat aux langues officielles témoignent de leur engagement à promouvoir les meilleures relations humaines possible entre les composantes francophone et anglophone du tissu social canadien.